

REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ILE VERTE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES - 2013

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale annuelle des membres du REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ILE VERTE (Regroupement) tenue dans la salle multifonctionnelle du Phare de l'île Verte, le 6e jour de juillet 2013 à 15 h.

PRÉSENCE ET QUORUM

Anne Bérubé, André-Pierre Contandriopoulos, Gilbert Delage, J. Paul Deschênes, Madeleine Dugal-Deschênes, Jeannine (Minnie) Dussault, Léopold Fraser, Bernard Gagnon, Charlotte Gingras, Aline Grenon, Alice Kieran, Denis Michaud, Louise Newbury, Nicole Picard, Danielle Pitre, Benôit Poitras, Gilles Shooner, Bastien Vézina.

Étant tous membres du Regroupement.

Tous les membres ayant été convoqués et un quorum atteint, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition faite par Gilbert Delage et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'élire Bastien Vézina président et Aline Grenon secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Le président, Bastien Vézina, déclare l'assemblée annuelle ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Alice Kieran propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Denis Michaud. Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 7 JUILLET 2012

Puisque les membres ont tous reçu une copie du procès-verbal de l'assemblée annuelle de 2012, Benoît Poitras propose, appuyé par Alice Kieran, de dispenser de la lecture de celui-ci et de l'adopter. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. PRÉSENTATION DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DURANT L'ANNÉE 2012/2013

Le président, Bastien Vézina et la secrétaire, Aline Grenon, font état des activités du Regroupement pendant l'année 2012/2013. Le rapport des activités est distribué aux membres de l'assemblée et est annexé à ce procès-verbal.

5. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DU REGROUPEMENT

Les membres du Regroupement ont pris connaissance des états financiers. L'état de la situation financière du Regroupement au 31 mars 2013, ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs et de flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ont été examinés le 27 juin dernier par Minnie Dussault et Colette Lussier, nommées examinateurs des comptes et états financiers pour l'année 2012-13. Celles-ci ont signé le même jour un Rapport de mission d'examen. Les administrateurs ont approuvé les états financiers le 6 juillet 2013.

Il s'ensuit une discussion au sujet de la forme que devrait prendre les états financiers. À la suite d'une proposition faite par Benoît Poitras et appuyée par Paul Deschênes, il est unanimement résolu que les états financiers soient acceptés.

6. NOMINATION DES EXAMINATEURS DES COMPTES ET ÉTATS FINANCIERS POUR 2013/2014

Sur proposition faite par Benoît Poitras et appuyée à l'unanimité, il est résolu de nommer Alice Kieran et Minnie Dussault comme examinateurs des comptes et des états financiers 2013-2014 du Regroupement.

7. RATIFICATION DES MODIFICATIONS AUX ARTICLES 16, 19D ET 29 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Conformément à l'avis de motion déposée lors de l'assemblée générale annuelle du 7 juillet 2012, les administrateurs ont adopté la résolution suivante le 17 octobre 2012 :

RÉSOLUTION 2012-5 (Modifications aux articles 16, 19d et 29 des règlements généraux)

1. L'article 16 des règlements généraux du Regroupement pour la pérennité de l'île Verte est remplacé par l'article suivant :

16. Durée des fonctions : Le mandat des administrateurs est de deux ans, mais ils peuvent être réélus à la fin de leur terme.

2. Le paragraphe d) de l'article 19 des règlements généraux du Regroupement est remplacé par le paragraphe suivant :

19. Vacance : [...]

d) plus de trois absences non motivées durant une même année suivie d'une demande de démission écrite.

3. Le titre de l'article 29 est modifié pour y ajouter les mots *ou examen* et la phrase suivante est ajoutée à l'article 29 des règlements généraux du Regroupement pour la pérennité de l'île Verte :

29. Vérification ou examen : [...] Les états financiers et registres peuvent aussi être examinés chaque année par deux membres bénévoles de l'organisme, lesquels ne font pas partie du conseil d'administration et qui n'ont pas nécessairement de titres comptables, mais qui possèdent une expérience pertinente en comptabilité. Ces examinateurs seront nommés par le conseil d'administration en cours d'année et leur nomination sera entérinée par l'assemblée générale.

Sur proposition faite par Bernard Gagnon et appuyée par Minnie Dussault, il est unanimement résolu de ratifier la résolution 2012-5.

8. ÉLECTION D'ADMINISTRATEURS POUR 2013/14 ET POUR 2013/2015

a) Président et secrétaire de l'élection

Louise Newbury et Nicole Picard sont unanimement nommées respectivement présidente et secrétaire de l'élection.

b) Élection

Conformément au règlement général, on procède à l'élection de sept (7) administrateurs pour former le conseil d'administration.

Gilbert Delage propose Aline Grenon et Bastien Vézina
Marie-Paul Bourassa propose Charlotte Gingras et Bernard Gagnon
Alice Kieran propose Anne Bérubé
Minnie Dussault propose Michel Bélanger et Denis Michaud

Il n'y a pas d'autre nomination. Sur proposition faite par Bastien Vézina et appuyée à l'unanimité, la période de nomination prend fin. Toutes les personnes dont les candidatures ont été proposées acceptent et il est unanimement résolu d'élire administrateurs du Regroupement, les personnes suivantes : Michel Bélanger, Anne Bérubé, Bernard Gagnon, Charlotte Gingras, Aline Grenon, Denis Michaud et Bastien Vézina.

Conformément aux modifications apportées à l'article 16 des règlements généraux du Regroupement, les administrateurs devront décider, lors de la prochaine réunion du conseil d'administration, qui seront les administrateurs qui siégeront pour un an seulement et qui

seront ceux qui siégeront pour la pleine période de deux ans ou jusqu'à l'élection de leurs remplaçants.

9. AUGMENTATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

Bastien Vézina explique qu'il serait utile de faire en sorte qu'un nombre minimum et maximum d'administrateurs soit établi. Cela permettrait de recruter par exemple, des spécialistes de l'environnement ou du patrimoine, sans cependant porter atteinte au nombre d'administrateurs qui font le travail de tous les jours sur le terrain. Suite à une discussion, et sur avis de motion déposé par Bastien Vézina, il est unanimement convenu que le nombre minimal d'administrateurs sera de sept et que le nombre maximal sera de neuf. Les administrateurs adopteront une résolution en ce sens, laquelle devra être ratifiée par les membres lors de la prochaine assemblée annuelle générale.

10. FRAIS D'ADHÉSION

L'article 7 des règlements généraux du Regroupement énonce que *le conseil d'administration fixe, le cas échéant, le montant du droit d'adhésion et de la cotisation annuelle, ainsi que le moment, le lieu et la manière d'effectuer le paiement.*

Actuellement, il n'y a pas de droit d'adhésion ou de cotisation annuelle et l'opinion des membres à ce sujet est sollicitée. Les membres sont d'avis qu'un droit d'adhésion annuel de 10 \$ serait raisonnable et le conseil d'administration en tiendra compte.

11. VARIA

Il s'ensuit une discussion relative à la relation entre la CPICIV et le Regroupement. La CPICIV est un organisme sans but lucratif et le Regroupement est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada. À ce titre, les deux organismes sont très différents, mais certains objets et certaines activités se recoupent. Il est convenu que, tout en demeurant indépendants l'un de l'autre, les liens entre les deux organismes pourraient être resserrés. Ceci est une question de bonne foi et de bonne volonté.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Bastien Vézina informe l'assemblée que des renseignements au sujet du projet de réfection des fumoirs seront placés sous peu sur le site web et que de l'information à ce sujet sera proposée pour publication dans le prochain numéro de L'Insulaire.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition faite par Alice Kieran et appuyée par Anne Bérubé, l'assemblée est close.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUILLET 2013
REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ILE VERTE

RAPPORT DES ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2012/2013

Le Regroupement pour la pérennité de l'île Verte est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec. Il est aussi reconnu par Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEPQ) aux fins du Programme des dons écologiques

Acquisition de terrain et octroi de servitudes de conservation

C'est dans ce contexte que le Regroupement est devenu propriétaire d'un petit terrain situé au quai du Bout-d'en-Haut, par acte publié le 5 mars 2013 à Témiscouata sous le numéro 19 779 507. Maintenant que le Regroupement est propriétaire terrien à l'île, il est possible pour d'autres propriétaires d'octroyer des servitudes de conservation afin de protéger leurs terrains. Une séance d'information a eu lieu le 19 mai dernier avec certains propriétaires qui ont manifesté un intérêt réel en ce sens. Le processus menant à l'octroi de servitudes est donc enclenché, mais le processus est long et donnera ses premiers résultats au plus tôt en 2014.

Toute personne qui désire en savoir davantage sur ces questions est invitée à communiquer avec un membre du conseil d'administration du Regroupement.

Projet de réfection des fumoirs à l'île Verte

Le Regroupement a entrepris un projet de réfection des fumoirs à l'île Verte, initiative découlant des propositions émises lors d'un atelier tenu le 26 mai 2012, portant sur la protection et l'aménagement de l'île Verte. Un inventaire récent a permis de recenser 18 fumoirs à l'île. Cette concentration de fumoirs, sur une aussi petite superficie (11 km²) est inhabituelle, voire unique au Québec.

Cinq propriétaires ont fait part de leur intérêt à participer au projet de réfection des fumoirs. À cette fin, le Regroupement a obtenu des subventions et de dons au montant de 19 000 \$, des organismes suivants :

Fondation Québécoise du Patrimoine - 5 000 \$

Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs - 3 000 \$

Fondation Colin J.G. Molson d'Héritage - 2 000 \$

Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup – 5 000 \$

Fonds d'initiatives culturelles – 4 000 \$

Un plan de mise en valeur des fumoirs a aussi été adopté, incluant l'accès par le public à certains fumoirs, la rédaction d'un court texte sur l'histoire des 18 fumoirs (à être placé sur le site web du Regroupement - www.notreileverte.org), et la distribution d'un dépliant sur les fumoirs.

Activités de financement et de promotion

En plus de la somme de 19 000 \$ promise pour la réfection des fumoirs et leur mise en valeur, le Regroupement a envoyé l'automne dernier, une lettre à tous les résidents de l'île afin de leur faire part des diverses initiatives en cours. À la suite de cet envoi, de nouveaux membres se sont joints au Regroupement et des dons au montant de 855 \$ ont été recueillis.

Nos remerciements aux membres du conseil d'administration pour leurs bons conseils, leur aide et leur enthousiasme. Nous remercions également Karl Côté, notre webmestre, et Alice Kieran, qui poursuit son travail sur la flore de l'île (de nouvelles fiches seront placées sous peu sur le site web). Enfin, nous remercions les membres du Regroupement qui nous encouragent à aller de l'avant.

Le 6 juillet 2013

Bastien Vézina, président

Aline Grenon, secrétaire